

BUDGET GÉNÉRAL

des Voies et Moyens de l'Exercice 1833.

ADMINISTRATIONS	DESIGNATION DES PRODUITS.		MONTANT DES RÉVÉLATIONS DES RECETTES	TOTAL	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES, ACCISES, CAVANTIF ET LOIRS ET MISSES	Contributions directes	Louier (y compris 40 centimes additionnels nouveaux et 5 anciens)	21,831,814	32,606,114	
		Personnel (y compris 13 centimes additionnels nouveaux)	8,014,300		
		Patentes (26 centimes additionnels)	265,000		
		Redevances sur les mines (11 centimes additionnels)	116,000		
	Douanes	Droits d'entree, de sortie, de transit et de navigation (13 centimes additionnels)	7,000,000	17,868,314	
		Sel (26 centimes additionnels)	3,400,000		
	Accises	Vin et bière (id)	1,000,000	18,060,000	
		Liquide de vin { indigène 3,600,000 } { étranger 300,000 }	(id) 3,600,000		
		Huiles et vinaigres (id)	5,800,000		
		Sucre (id)	1,800,000		
		Timbres collectifs { sur les quittances 1,060,000 } { sur les permis de circulation 10,000 }	(id) 1,660,000		
	Caranté	Droits de marque des matières d'or et d'argent	115,000	21,400	
	Poids et mesures	Vérification des poids et mesures	8,000		
Recettes diverses	Fonds de procurures (anticipations à l'arrêté du 9 mai 1832)	400			
	Entrepôts (droits divers)	10,000			
	Remboursement pour instruments fournis par l'administration	1,000			
	Recettes extraordinaires diverses (contributions, douanes et accises)	4,000			
ENREGISTREMENT, LOCAIRES ET FORÊTS	Droits additionnels et amendes y relatives	Timbre	1,816,000	17,120,000	
		Enregistrement	7,214,000		
		Greffes	175,000		
		Hypothèques	617,000		
		Successions	3,703,000		
		Additionnels (28 p. 100)	3,520,000		
		Amendes	68,000		
	Domaines	Produits des biens et droits domaniaux	1,041,000	21,948,000	
	Recettes diverses	Recettes diverses et accidentelles de l'Etat, y compris 22,800 francs provenant de la retenue de b. p. %, prélevés sur les recouvrements opérés pour le compte de tiers	818,000		
	Barrières	Produit des barrières sur les routes de première et de deuxième classe	2,068,000		
POSTES	Produit des lettres taxées	1,195,041 35	2,010,582	1,010,512	
	Ports payés, chargements et droits de b. p. % sur les articles d'argent	112,540 65			
	Produit divers	3,000			
TRÉSORERIE GÉNÉRALE	Recettes diverses	Abonnement au Bulletin Officiel	42,000	1,260,000	1,260,000
		Remboursements d'avances faites pour achat de matières premières pour le travail des prisons et bénéfices sur ce travail	1,200,000		
		Produit des brevets d'invention	10,000		
		Produit de l'établissement modèle pour la culture du mûrier	1,200		
		Recettes accidentelles	6,800		
		FONDS DE DÉPÔTS.			
Crédits remis à verser par les fonctionnaires comptables		50,000	83,103,896		
Consignations de divers		50,000			
Présenté au Roi le 22 novembre 1832					
Le Ministre des Finances, ad interim				Approuvé	
AUG. DUVIVIER				LEOPOLD.	

Tableau

DES PRODUITS PRÉSUMÉS POUR 1833 DES TERRITOIRES A CÉDER,

En conformité du traité du 15 novembre 1831.

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	MONTANT DES PRÉVISIONS DE RECETTES.	TOTAL PAR ADMINISTRATION.
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES, ACCISES, GARANTIE ET POIDS ET MESURES.	Contributions directes (y compris les anciens et nouveaux centimes additionnels) fr.	1770000	2430000
	Douanes et accises	650000	
	Recettes diverses	10000	
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	Droits additionnels et amendes y relati- ves	Timbre 89000	1057000
		Enregistrement 320000	
		Grefte 6000	
		Hypothèques 29000	
		Successions 79000	
		Additionnels (26 p. %). 136000	
		Amendes 3000	
POSTES.	Produits des biens et droits domaniaux	284000	48000
	Recettes diverses et accidentelles de l'État	52000	
	Produit des barrières sur les routes de première et deuxième classe	59000	
	Produits des lettres taxées	40000	
	Ports payés, chargemens, droit de 5 p. % sur les articles d'argent	8000	
	Produits divers	»	
	TOTAL	fr. 3535000	

Leopold ,

Roi des Belges,

A tous présens et à venir, Salut,

De l'avis de Notre Conseil des Ministres ;

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de Loi dont la teneur suit, sera présenté en Notre Nom, à la Chambre des Représentans, par Notre Ministre des Finances *ad interim*.

ARTICLE PREMIER.

Le Budget général des dépenses de l'État, pour l'année 1833, est fixé à la somme de *quatre-vingt-trois millions, quatre-vingt-cinq francs, quatre-vingt-quatre centimes*, répartis conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

Il est en outre alloué une somme de *cinq cent vingt-deux mille, cinq cent soixante-dix-neuf francs, quatre-vingt-trois centimes*, pour compléter le crédit nécessaire au service dans les provinces de Limbourg et de Luxembourg.

Il sera pourvu, par une disposition nouvelle, au règlement des dépenses dans ces deux provinces, le plus tôt possible après la paix, si elle est conclue dans le cours de l'année 1833.

Cette somme est répartie de la manière suivante :

Administration des Contributions directes, Douanes et Accises.

1 ^o Personnel	222,090 »
2 ^o Matériel	14,250 »

Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

3 ^o Personnel	102,740 »
4 ^o Matériel	164,200 »

Administration des Postes.

5 ^o Personnel	7,380 »
6 ^o Matériel	11,919 83

TOTAL 522,579 83

Donné à Bruxelles, le 22 novembre 1832.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le Ministre des Finances ad interim,

AUG. DUVIVIER.